Document unique d'évaluation des risques professionnels

(DUERP)

Date d'édition : 24 novembre 2026

La protection de la santé et de la sécurité des salariés constitue une obligation fondamentale de l'employeur, qui doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, conformément aux articles L4121-1 et suivants du Code du travail.

Dans ce cadre, l'évaluation des risques professionnels représente une démarche essentielle et permanente, visant à identifier, analyser et prévenir les situations susceptibles de porter atteinte à la santé et à la sécurité des salariés. Cette démarche s'inscrit dans une logique de prévention primaire, fondée sur l'anticipation des risques, leur suppression à la source lorsque cela est possible, et, à défaut, leur réduction par la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées.

Le DUERP a pour objet de recenser, de manière structurée et exhaustive, l'ensemble des risques auxquels peuvent être exposés les salariés dans le cadre de leurs activités, en tenant compte des conditions réelles de travail, de l'organisation, des méthodes, des équipements, des environnements et des contraintes professionnelles.

Élaboré avec l'objectif d'associer l'ensemble des acteurs concernés, ce document constitue un outil vivant, destiné à être régulièrement mis à jour afin de tenir compte des évolutions des situations de travail, de l'organisation, des techniques, des équipements, ainsi que de tout événement significatif pouvant impacter la santé et la sécurité.

Le DUERP permet ainsi de définir et de hiérarchiser les actions de prévention à mettre en œuvre, formalisées dans un programme d'actions visant à améliorer de façon continue les conditions de travail et à réduire durablement les risques professionnels.

À travers ce document, l'entreprise affirme sa volonté de placer la prévention au cœur de sa politique sociale et managériale, dans un objectif de protection des salariés, d'amélioration des conditions de travail et de performance durable.

1 : Risques de chute de plain-pied

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulation - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulation - Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation- Limiter les déplacements - Prévoir un revêtement de sol antidérapant - Posez des nez de marche antidérapante - Informer les salariés des zones à risques par une signalétique - Sensibiliser les salariés à ne pas réaliser de tâche en même temps que leurs déplacements - Sensibiliser les salariés (et si besoin leur fournir) au port de chaussures adaptées à leur activité et à leur environnement de travail - Assurer et entretenir les zones d'évacuation afin d'éliminer les substances glissantes - Installer un éclairage automatique à détecteur de présence - Poser des mains courantes à droite et à gauche dans les espaces potentiellement glissants (neige, glace notamment) et dans les escaliers	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulation - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulation	- Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulation - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulation - Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

2 : Risques de chute en hauteur

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Limiter le stockage en hauteur - Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - Sécuriser par des protections les espaces ouverts présentant des risques de chute - S'assurer de la libre circulation des espaces - Privilégiez des outils permettant de travailler autant que possible au sol - En cas d'intervention régulière, privilégiez des installations permanentes fixes, équipées de garde-corps - Utiliser des équipements sécurisés et adaptés au travail en hauteur (échafaudage, plateforme ...)	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Limiter le stockage en hauteur - Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - S'assurer de la libre circulation des espaces	- Sécuriser par des protections les espaces ouverts présentant des risques de chute

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Limiter le stockage en hauteur - Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - Sécuriser par des protections les espaces ouverts présentant des risques de chute - S'assurer de la libre circulation des espaces	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Limiter le stockage en hauteur - Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - Sécuriser par des protections les espaces ouverts présentant des risques de chute - S'assurer de la libre circulation des espaces	Aucune

3 : Risques routiers en mission

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

4 : Risques liés à la charge physique de travail

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Fournir aux salariés des équipements d'aide à la manutention adaptés - Interdire la manutention manuelle des charges de plus de 25 KG - Former les salariés à la manutention et au port de charges lourdes	- Optimiser l'emplacement des charges à déplacer et de stockage

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

5 : Risques liés à la manutention mécanique

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Évaluer et limiter les vibrations imposées aux membres supérieurs du corps - Sensibiliser les salariés aux risques causés par les vibrations - Former les salariés sur les risques auditifs et fournir un casque adapté - Atténuer le bruit dans les locaux - Fournir et imposer aux salariés le port d'un équipement adapté - Réaliser un entretien régulier des machines - Réparer tous les défauts qui sont constatés sur l'équipement - Interdire l'utilisation des équipements de travail qui comportent des anomalies graves et procéder aux réparations nécessaires	- Former les salariés à l'utilisation des machines nécessaires à leur activité

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

6 : Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
Équipements et procédures de protection - Établir une procédure pour l'achat des produits chimiques (quantités, conditionnement…) - Supprimer ou remplacer les produits les plus à risques - Fournir aux salariés les équipements de protection individuelle de travail - Limiter les émissions de polluants - Installer un système de ventilation ou de captation des polluants - Installer des bacs de rétention et des kits absorbants en cas de fuites Stockage et tri - Installer un système de tri des déchets, afin de ne pas les mélanger - Maintenir les contenants fermés et les identifier - Collecter et éliminer les déchets dans des contenants adaptés - Respecter les dates limite d'utilisation et éliminer les produits qui ne sont plus utilisés - Stocker les produits chimiques en tenant compte de leurs incompatibilités - Prévoir des espaces de stockages fermés et dédiés aux produits chimiques - Établir une fiche de données de sécurité et de son étiquette pour chaque produit chimique stocké dans les locaux Contrôle des équipements et de l'exposition des salariés - Contrôler périodiquement le système de ventilation ou de captage - Contrôler et surveiller les valeurs limites d'exposition professionnelle liées aux produits chimiques Formation des salariés - Former les salariés sur les risques liés aux produits manipulés - Former les salariés sur la connaissance des pictogrammes des produits utilisés - Former les salariés au nettoyage des postes de travail - Former et sensibiliser les salariés au respect des mesures de sécurité et d'hygiène	- Former les salariés à la manipulation des déchets dangereux ou souillés

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*

Équipements et procédures de protection - Établir une procédure pour l'achat des produits chimiques (quantités, conditionnement…) - Supprimer ou remplacer les produits les plus à risques - Fournir aux salariés les équipements de protection individuelle de travail Stockage et tri - Installer un système de tri des déchets, afin de ne pas les mélanger - Maintenir les contenants fermés et les identifier - Collecter et éliminer les déchets dans des contenants adaptés - Respecter les dates limite d'utilisation et éliminer les produits qui ne sont plus utilisés - Stocker les produits chimiques en tenant compte de leurs incompatibilités - Prévoir des espaces de stockages fermés et dédiés aux produits chimiques - Établir une fiche de données de sécurité et de son étiquette pour chaque produit chimique stocké dans les locaux - Contrôler et surveiller les valeurs limites d'exposition professionnelle liées aux produits chimiques Formation des salariés - Former les salariés sur les risques liés aux produits manipulés - Former les salariés sur la connaissance des pictogrammes des produits utilisés - Former les salariés au nettoyage des postes de travail - Former et sensibiliser les salariés au respect des mesures de sécurité et d'hygiène	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
Équipements et procédures de protection - Établir une procédure pour l'achat des produits chimiques (quantités, conditionnement…) - Supprimer ou remplacer les produits les plus à risques - Fournir aux salariés les équipements de protection individuelle de travail Stockage et tri - Installer un système de tri des déchets, afin de ne pas les mélanger - Maintenir les contenants fermés et les identifier - Collecter et éliminer les déchets dans des contenants adaptés - Respecter les dates limite d'utilisation et éliminer les produits qui ne sont plus utilisés - Stocker les produits chimiques en tenant compte de leurs incompatibilités - Prévoir des espaces de stockages fermés et dédiés aux produits chimiques - Établir une fiche de données de sécurité et de son étiquette pour chaque produit chimique stocké dans les locaux - Contrôler et surveiller les valeurs limites d'exposition professionnelle liées aux produits chimiques Formation des salariés - Former les salariés sur les risques liés aux produits manipulés - Former les salariés sur la connaissance des pictogrammes des produits utilisés - Former les salariés au nettoyage des postes de travail - Former et sensibiliser les salariés au respect des mesures de sécurité et d'hygiène	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
Équipements et procédures de protection - Établir une procédure pour l'achat des produits chimiques (quantités, conditionnement…) - Supprimer ou remplacer les produits les plus à risques - Fournir aux salariés les équipements de protection individuelle de travail Stockage et tri - Installer un système de tri des déchets, afin de ne pas les mélanger - Maintenir les contenants fermés et les identifier - Collecter et éliminer les déchets dans des contenants adaptés - Respecter les dates limite d'utilisation et éliminer les produits qui ne sont plus utilisés - Stocker les produits chimiques en tenant compte de leurs incompatibilités - Prévoir des espaces de stockages fermés et dédiés aux produits chimiques - Établir une fiche de données de sécurité et de son étiquette pour chaque produit chimique stocké dans les locaux - Contrôler et surveiller les valeurs limites d'exposition professionnelle liées aux produits chimiques Formation des salariés - Former les salariés sur les risques liés aux produits manipulés - Former les salariés sur la connaissance des pictogrammes des produits utilisés - Former les salariés au nettoyage des postes de travail - Former et sensibiliser les salariés au respect des mesures de sécurité et d'hygiène	Aucune

7 : Risques liés aux effondrements et aux chutes d’objets

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - S'assurer de la libre circulation des espaces - Limiter le stockage en hauteur - Prévoir des protections afin de prévenir la chute d'objet en hauteur - Sécuriser par des protections les espaces ouverts présentant des risques de chute - En cas d'intervention régulière, privilégiez des installations permanentes fixes, équipées de garde-corps - Privilégiez des outils permettant de travailler autant que possible, au sol - Utiliser des équipements sécurisés et adaptés au travail en hauteur (échafaudage, plateforme ...)	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - S'assurer de la libre circulation des espaces	- Limiter le stockage en hauteur

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Prévoir des protections afin de prévenir la chute des objets situés en hauteur - S'assurer de la libre circulation des espaces - Limiter le stockage en hauteur	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

8 : Risques et nuisances liés au bruit

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Formation des salariés sur les risques auditifs et au bon réglage du volume des casques et autres appareils - Atténuer le bruit dans les locaux	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Formation des salariés sur les risques auditifs et au bon réglage du volume des casques et autres appareils - Atténuer le bruit dans les locaux	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Formation des salariés sur les risques auditifs et au bon réglage du volume des casques et autres appareils	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Formation des salariés sur les risques auditifs et au bon réglage du volume des casques et autres appareils	Aucune

9 : Risques liés aux ambiances thermiques

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la bonne qualité de l'air dans les locaux - Fournir une température des locaux adaptée	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la bonne qualité de l'air dans les locaux - Fournir une température des locaux adaptée	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la bonne qualité de l'air dans les locaux - Fournir une température des locaux adaptée	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

10 : Risques d’incendie et d’explosion

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer du bon fonctionnement des outils de sécurité incendie - Former et informer les salariés sur l'évacuation des locaux	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer du bon fonctionnement des outils de sécurité incendie - Former et informer les salariés sur l'évacuation des locaux	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

11 : Risques liés à l’électricité

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Procéder à un contrôle régulier des installations électriques - Planifier et organiser les opérations en lien avec les installations électriques - Ces opérations ne doivent être réalisées que par des salariés ou des personnes extérieures habilités à la manœuvre - Les salariés manipulant les installations électriques doivent être équipés des EPI adaptés et fournis par l'employeur - Formation des salariés aux règles de sécurité relatives à l'utilisation des installations électriques	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Procéder à un contrôle régulier des installations électriques - Planifier et organiser les opérations en lien avec les installations électriques - Ces opérations ne doivent être réalisées que par des salariés ou des personnes extérieures habilités à la manœuvre	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Procéder à un contrôle régulier des installations électriques - Planifier et organiser les opérations en lien avec les installations électriques - Ces opérations ne doivent être réalisées que par des salariés ou des personnes extérieures habilités à la manœuvre	Aucune

12 : Risques liés aux ambiances lumineuses

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Privilégier un éclairage naturel - Proposer des modulations des éclairages individuels - Prévoir des stores réglables afin de moduler la luminosité extérieure - Orienter les postes de travail de manière à éviter les reflets et éblouissements sur les écrans - Alterner si possible, les tâches sur écran et hors écran	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Privilégier un éclairage naturel - Proposer des modulations des éclairages individuels - Prévoir des stores réglables afin de moduler la luminosité extérieure - Orienter les postes de travail de manière à éviter les reflets et éblouissements sur les écrans - Alterner si possible, les tâches sur écran et hors écran	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Privilégier un éclairage naturel - Proposer des modulations des éclairages individuels - Prévoir des stores réglables afin de moduler la luminosité extérieure - Orienter les postes de travail de manière à éviter les reflets et éblouissements sur les écrans - Alterner si possible, les tâches sur écran et hors écran	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

13 : Risques psychosociaux

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Anticiper et organiser les périodes de fortes affluences/activités - Suivre et gérer efficacement les incidents afin d'en traiter les causes - Alterner et répartir équitablement les missions entre les salariés durant la journée - Instaurer des pauses régulières - S'assurer que chacun des salariés dispose d'un espace personnel suffisant - Assurer la formation de chacun des salariés à tous les outils qu'ils sont amenés à utiliser dans le cadre de leur poste - Associer les salariés aux décisions qui les concernent - Former les salariés sur les risques psychosociaux - Prendre des engagements pour lutter contre les RPS - Prévenir les risques d'agression et de violence, interne et externe	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Anticiper et organiser les périodes de fortes affluences/activités - Suivre et gérer efficacement les incidents afin d'en traiter les causes - Alterner et répartir équitablement les missions entre les salariés durant la journée - Instaurer des pauses régulières - S'assurer que chacun des salariés dispose d'un espace personnel suffisant - Assurer la formation de chacun des salariés à tous les outils qu'ils sont amenés à utiliser dans le cadre de leur poste - Associer les salariés aux décisions qui les concernent - Former les salariés sur les risques psychosociaux - Prendre des engagements pour lutter contre les RPS - Prévenir les risques d'agression et de violence, interne et externe	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Anticiper et organiser les périodes de fortes affluences/activités - Suivre et gérer efficacement les incidents afin d'en traiter les causes - Alterner et répartir équitablement les missions entre les salariés durant la journée - Instaurer des pauses régulières - S'assurer que chacun des salariés dispose d'un espace personnel suffisant - Assurer la formation de chacun des salariés à tous les outils qu'ils sont amenés à utiliser dans le cadre de leur poste - Associer les salariés aux décisions qui les concernent - Former les salariés sur les risques psychosociaux - Prendre des engagements pour lutter contre les RPS - Prévenir les risques d'agression et de violence, interne et externe	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Anticiper et organiser les périodes de fortes affluences/activités - Suivre et gérer efficacement les incidents afin d'en traiter les causes - Alterner et répartir équitablement les missions entre les salariés durant la journée - Instaurer des pauses régulières - S'assurer que chacun des salariés dispose d'un espace personnel suffisant - Assurer la formation de chacun des salariés à tous les outils qu'ils sont amenés à utiliser dans le cadre de leur poste - Associer les salariés aux décisions qui les concernent - Former les salariés sur les risques psychosociaux - Prendre des engagements pour lutter contre les RPS - Prévenir les risques d'agression et de violence, interne et externe	Aucune

14 : Risques liés aux vibrations

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Évaluer et limiter l'exposition des salariés aux vibrations mécaniques - Sensibiliser les salariés aux risques causés par les vibrations mécaniques	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

15 : Risques de heurt et cognement

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulations - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulations - Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation- Limiter les déplacements - Prévoir un revêtement de sol antidérapant - Posez des nez de marche antidérapante - Informer les salariés des zones à risques par une signalétique - Sensibiliser les salariés à ne pas réaliser de tâche en même temps que leurs déplacements - Sensibiliser les salariés (et si besoin leur fournir) au port de chaussures adaptées à leur activité et à leur environnement de travail - Assurer et entretenir les zones d'évacuation afin d'éliminer les substances glissantes - Installer un éclairage automatique à détecteur de présence - Poser des mains courantes à droite et à gauche dans les espaces potentiellement glissants (neige, glace notamment) et dans les escaliers	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulations - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulations - Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- S'assurer de la présence d'un éclairage suffisant dans les couloirs, les escaliers et les espaces de circulations - S'assurer de l'absence de tout obstacle dans les couloirs, les escaliers et dans les espaces de circulations - Veiller au bon état et à l'entretien des sols et des espaces de circulation	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
	Aucune

16 : Risques liés aux pratiques addictives

Atelier	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Sensibiliser et mettre en place des mesures de prévention à l'égard des salariés - Sensibiliser les salariés aux risques associés aux consommations de substances psychoactives et aux aides existantes - Établir et informer les salariés de la procédure à suivre face à une personne présentant un trouble du comportement	Aucune

Bureau	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Sensibiliser et mettre en place des mesures de prévention à l'égard des salariés - Sensibiliser les salariés aux risques associés aux consommations de substances psychoactives et aux aides existantes - Établir et informer les salariés de la procédure à suivre face à une personne présentant un trouble du comportement	Aucune

Commerce	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Sensibiliser et mettre en place des mesures de prévention à l'égard des salariés - Sensibiliser les salariés aux risques associés aux consommations de substances psychoactives et aux aides existantes - Établir et informer les salariés de la procédure à suivre face à une personne présentant un trouble du comportement	Aucune

Télétravail	
Mesures déjà prises	*Mesures à prendre*
- Sensibiliser et mettre en place des mesures de prévention à l'égard des salariés - Sensibiliser les salariés aux risques associés aux consommations de substances psychoactives et aux aides existantes - Établir et informer les salariés de la procédure à suivre face à une personne présentant un trouble du comportement	Aucune

Monsieur Colomban De La Monneraye
Président